

<b>Zeitschrift:</b>	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
<b>Herausgeber:</b>	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
<b>Band:</b>	- (2005)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Les gestionnaires de l'ordre public
<b>Autor:</b>	Rickli, Jean-Daniel / Thiébaud, Stéphane
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-957268">https://doi.org/10.5169/seals-957268</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les gestionnaires de l'ordre public

14

Entretien réalisé par:  
 ► Jean-Daniel Rickli et  
 ► Stéphane Thiébaud,  
 membres du comité de  
 rédaction romand de  
*collage*



*Place Pury:  
 transports publics  
 urbains et entrée de la  
 zone piétonne*



*Espace de l'Europe:  
 lieu de transbordement et  
 centre d'un quartier mixte  
 en développement*



**La police est bien placée par son activité pour observer l'évolution des modes de vie et de l'utilisation de l'espace. C'est pourquoi *collage* a rencontré Monsieur Jean-Louis Francey, commandant du corps de police de la ville de Neuchâtel, et l'a interrogé sur l'espace public urbain, son évolution, ses pratiques sociales et les interventions régulatrices dont il fait l'objet. Cet entretien révèle que la police a bien cette vision non sélective de la ville qui permet d'en faire la radiographie et montre que les aménagistes et la police ont le même souci de réguler l'usage de la ville et le même intérêt de dresser des cartes.**

Neuchâtel est une ville moyenne de 32000 habitants. En raison de sa taille, elle ne possède pas de quartiers exclusivement destinés aux activités commerciale ou administrative, ou uniquement dévolus aux loisirs. L'habitat est resté très présent en ville. La vie urbaine diurne ou nocturne se passe au centre-ville où se localise la grande majorité des services (commerces, administration et établissements publics).

## La vie nocturne

Clairement identifiable et relativement restreint, le centre-ville réunit de nombreux établissements publics et quelques cinémas, tous situés dans le même secteur. La clientèle des lieux de divertissement se déplace d'un lieu à l'autre. L'espace public voisin des établissements et des cinémas est régulièrement investi par le débordement de ces activités.

Les établissements publics nocturnes neuchâtelois eurent une importante attractivité ces dernières années dans la mesure où la concurrence faite par les établissements situés dans d'autres villes de la région était rare. Aujourd'hui, les lieux de divertissement se multiplient, la concurrence est devenue plus forte. Les associations de quar-

tier ont relayé le mécontentement de la population auprès des autorités qui prirent les mesures nécessaires au maintien de la tranquillité.

## Les espaces où l'on se déplace

L'Espace de l'Europe (place de la Gare) et la place Pury forment les interfaces de transports fréquentés par une population nombreuse. La place de la Gare est le lieu de transbordement pour les déplacements de longue distance; elle offre un nouvel attrait avec le développement récent du quartier voisin comprenant des activités tertiaires, des équipements de formation et de nombreux logements, ainsi que l'ouverture de nouveaux commerces dans le cadre de la gare. La place Pury est le lieu de transbordement des déplacements urbains; elle demeure un haut lieu de sociabilité avec son cadre ancien et ses nombreux établissements publics.

Les interfaces de transports constituent des lieux de rencontre en raison des importants flux de déplacements et dans la mesure où les aménagements favorisent les contacts. La place Pury est la porte d'entrée de la zone piétonne et l'Espace de l'Europe comporte d'importantes surfaces à l'usage des piétons.

Les parkings situés à l'entrée de la zone piétonne sont également très fréquentés le soir comme lieux de rendez-vous.

## Et ceux où l'on se regroupe

Les rues du centre-ville deviennent rues de marché deux ou trois fois par semaine. Elles sont alors investies par une activité commerciale intense. L'activité d'achats devient également moment de sociabilité.

Les centres commerciaux privilégient l'activité des achats hebdomadaires. Le nouveau centre commercial de la Maladière, partie du complexe en cours de construction comprenant également le stade et des salles de sport, deviendra une alternative complémentaire entre le grand centre existant en périphérie et les activités commerciales de la zone piétonne. En raison de sa situation dans un quartier central et animé (Université et nombreuses places de travail), il a le potentiel de devenir un nouveau pôle attractif pour différentes catégories sociales: étudiants, travailleurs, personnes âgées habitant le quartier.

*Faubourg du Lac:  
 Concentration des  
 cinémas et proximité  
 des parkings*

## Les équipements de quartier

Les maisons de quartier qui permettent à la population d'exercer des activités non lucratives communes jouent un rôle marginal; moins d'un pourcent de la population les fréquente. Les places de sports réalisées dans les différents quartiers de la ville rencontrent un franc succès, notamment en raison de la qualité des équipements offerts, et participent au renforcement de l'identité des différents quartiers.

## Les loisirs en plein air

L'activité de détente est peu présente en ville car la forêt et le lac sont proches. Un massif forestier important domine la ville et les rives aménagées du bord du lac s'étendent sur plusieurs kilomètres. Les équipements publics dans le bas de la ville et aux abords du lac sont nombreux et ils conduisent la population à profiter des aménagements en plein air. La population se déplace donc en fonction de son besoin de tranquillité en forêt ou de sociabilité au bord du lac.

Un lieu de vie émergeant

Dans deux ans, le nouveau stade de la Maladière accueillera un complexe commercial important et un vaste aménagement public. Les autorités communales pensent que cet équipement commercial, social et sportif complétera judicieusement les équipements du centre-ville. On espère qu'il deviendra un nouveau lieu de vie sociale.

## Les activités illicites

Le centre-ville attire comme dans toutes les villes la prostitution et le trafic de drogue. Mais ces activités sont peu visibles car elles sont absentes de l'espace public. Elles se déroulent dans quelques lieux précis connus de la police. La ville de Neuchâtel échappe ainsi à la scène ouverte d'activités illicites que connaissent des villes plus grandes.

## Conclusion

L'espace public comprend tous les lieux où les rencontres sont du domaine du possible. Ces lieux sont constitués de places, de rues, de quais, de halls de gare, de cafés, de terrains de jeux ou de stades. Ils sont ouverts ou fermés, publics ou privés. Leur utilité importe peu, mais ils peuvent être tous l'occasion de rencontre.

L'espace public s'est élargi à l'ensemble des espaces et des lieux urbains et s'adapte à des changements fréquents au gré des besoins et des modes. L'espace public est bien présent dans la ville et s'étend au gré des opportunités à tout l'espace urbain sans pour autant se diluer. Il dépend des activités ou des manifestations qui se développent dans une partie de la ville. Un bon amé-

## Zusammenfassung

### Blick auf die öffentliche Ordnung

Die Polizei ist durch ihre alltägliche Tätigkeit ein guter Beobachter des Wandels der Lebensstile und der Nutzung des öffentlichen Raums. Das Gespräch mit Herrn Jean-Louis Francey, Korpskommandant der Stadtpolizei von Neuenburg, zeigt, dass die Polizei eine unselektive Sicht der Stadt hat, die es erlaubt, letztere einer Radiographie zu unterziehen. Der öffentliche Raum ist auf die Aktivitäten und Events der Stadt, die aber nicht frei von Konflikten zwischen Nutzern und Bewohnern sind, angewiesen. Er erweitert sich je nach Situation und Gelegenheit, indem er sich dem Bedarf und den Stilen anpasst.

Die mittlere Grösse der Stadt Neuenburg gibt den Gemeindebehörden die Möglichkeit für eine zufriedenstellende Verwaltung und Kontrolle. Die Nutzungsdurchmischung ist eine Sicherheitsgarantie für die Bewohner der Stadt.

Die realisierte Gestaltung und Ausstattung kann die Nutzung des öffentlichen Raums beeinflussen. Ebenso erlauben es gewisse Interventionen, die Gewohnheiten zu regulieren. Die Polizei zeigt sich präsent, kontrolliert und interveniert, sofern es um die Sicherheit oder unerlaubte Handlungen geht. Dazu hat sie sich eine «Ereigniskarte» als Arbeitsinstrument erarbeitet.

nagement de l'espace public est celui qui méneage de l'espace libre, sans équipement trop spécifique, de sorte à permettre une appropriation de l'espace et une évolution souple de ses pratiques. L'espace public est parfois objet de conflits entre différents utilisateurs ou entre les usagers et les habitants. Les nuisances occasionnées par certaines activités, en particulier le bruit, sont évaluées de manière subjective. Une nuisance faible peut être mal acceptée en cas d'incompréhension ou de préjugé, une nuisance importante comme lors de matchs de football ou de la Fête des Vendanges peut être admise car reconnue et faisant partie de l'identité de la ville et de ses habitants.

La mixité des fonctions urbaines est un gage de sécurité pour les habitants de la ville. En règle générale, le maintien de l'habitat au centre-ville permet une auto-surveillance.

La taille moyenne de la ville de Neuchâtel laisse aux autorités communales la possibilité de l'administrer d'une manière satisfaisante.

Si le type d'aménagements et d'équipements réalisés peut influencer l'usage des espaces publics, certaines interventions permettent de réguler les pratiques de celui-ci. La Police établit les autorisations relatives aux activités commerciales, aux établissements publics et aux manifestations, permettant d'anticiper certains conflits. Elle affiche sa présence, contrôle et intervient pour ce qui concerne la sécurité et les activités illicites. Enfin, elle établit une cartographie des «événements» comme outil de gestion.

En exerçant une présence discrète en ville de Neuchâtel, la police dit maîtriser la situation qu'elle juge peu conflictuelle. ■



*Place des Halles:  
le marché, activité traditionnelle et sociabilité*



*Centre ville:  
référence touristique et activités culturelles*